



INTERVIEW

Propos recueillis auprès de Nicolas Daugeron, conducteur de travaux génie civil, entreprise Razel-Bec chargée des travaux de terrassement



Nicolas, quelles sont les particularités de cet ouvrage ?

Tout d'abord, l'ouvrage de Bellevue est impressionnant par ses dimensions : la portée et le dévers du tablier sont exceptionnels pour ce type d'ouvrage ainsi que la hauteur des murs en retour qui soutiennent le Contournement au niveau des bretelles d'accès à l'échangeur. Cela nous a contraints à mettre en place une grande quantité d'armatures en acier dans le béton, afin de le rendre résistant aux charges routières. De plus, l'architecture de l'ouvrage a compliqué sa construction et demandé l'utilisation de coffrages et d'étalement spécifiques. Le dernier point concerne l'environnement de l'ouvrage car ce pont franchit une route très fréquentée tout au long de la journée (RD 373 aussi appelée

avenue des Belges côté Le Puy-en-Velay et Côte de Tireboeuf côté Brives-Charensac). Ainsi, nous avons porté une attention particulière à la sécurité des piétons, des automobilistes et du personnel du chantier durant les travaux.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour construire ce pont ?

Dès mon arrivée sur le chantier en avril dernier, j'ai passé une grande partie de mon temps à organiser ce « chantier dans le chantier ». Du fait de la complexité de l'ouvrage et du calendrier imposé, la planification des tâches et des ressources a été une étape clé dans la construction du pont. Au début des travaux, cinq personnes travaillaient en permanence sur l'ouvrage puis il y avait jusqu'à 40 personnes au plus fort de l'activité. En terme de matériel, nous avons utilisé une grue à tour pour soulever les charges importantes de coffrages et d'étalement.

De plus, pour limiter l'impact du chantier sur l'environnement, nous avons mis en place deux aires de lavage pour les toupies en béton ainsi que des bennes à déchets.

Tous les moyens mis en œuvre ont ainsi permis de respecter le délai fixé par la DREAL.



EDITO

Hervé VANLAER, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Un an après le démarrage des travaux de terrassement, le tracé du Contournement s'inscrit désormais nettement dans le paysage de l'agglomération. Après une longue période hivernale (froid, neige, pluie...), le rythme du chantier s'est de nouveau accéléré et à ce jour, près de 60% des travaux sont réalisés.

Ce journal est consacré en grande partie à l'ouvrage de franchissement du futur échangeur de Bellevue qui constituera le futur point d'entrée de l'agglomération du Puy-en-Velay. Les travaux spectaculaires réalisés de nuit pour limiter la gêne à la

circulation de l'avenue des Belges ont permis de constituer « l'ossature » de l'ouvrage.

Un autre ouvrage important et riche architecturalement est le franchissement de l'avenue Charles Dupuy à la Chartreuse, dont les travaux de construction vont démarrer très prochainement pour une durée d'un peu moins d'un an. Une fois terminé, il permettra au terrassier d'achever son chantier avec le remblaiement de la section courante du Contournement entre l'avenue Charles Dupuy et la Loire.

Je profite de ce journal pour vous annoncer

L'organisation d'une journée de visite du chantier le samedi 26 septembre. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en appelant la ligne Allo Chantier (0 805 69 68 43).

Bonne lecture de ce 5^e numéro du journal du Contournement !



GROS PLAN SUR...

La mise en eau du Farnier

Au printemps dernier, les équipes du chantier, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, de la police de l'eau et de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ont procédé à la remise en eau du ruisseau Farnier.

Dévié dans une buse en béton pendant les travaux, le Farnier a retrouvé son lit reconstitué pour permettre le développement de la biodiversité. En effet, des méandres et trous d'eau ont été aménagés et les berges ont été consolidées avec des blocs.

Un suivi régulier de l'érosion ainsi que des analyses de la qualité de l'eau et de la faune aquatique seront mis en place jusqu'à la fin des travaux et après la mise en service.



Retrouvez sur le site Internet toute l'actualité de l'opération, ses vidéos et photos. Téléchargez la plaquette de l'opération, les journaux de chantier et l'ensemble des informations liées au Contournement de l'agglomération du Puy-en-Velay.

www.rn88-lepuyenvelay.fr

En complément, composez le numéro de la ligne Allo Chantier : Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

N°Vert 0 805 69 68 43

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Ressources, territoires et habitats
Energie et climat
Prévention des risques

Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne

7, rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04.73.43.16.00 | Fax : 04.73.34.37.47

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr
Courriel : DREAL-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr



Direction de la publication : DREAL Auvergne - Service Maîtrise d'Ouvrage.
Conception/rédaction : Kovos
Crédit photo : DREAL AUVERGNE
Document édité en 20 000 exemplaires sur papier écologique. Été 2015

